

CGT DS Smith Nord-Est
10 rue Auguste Bonamy
60130 S^t Just en Chaussée

DS Smith Packaging France
A l'attention de M. LAUMONIER, PDG
1 terrasse Bellini
92800 Puteaux.

A S^t Just en chaussée le 20 février 2022.

Objet : Négociations Annuelles Obligatoire 2022.

Monsieur le Président,

En vue de la 2^{èm} réunion de Négociation annuelle, programmée le 3 mars 2022, voici les revendications portées par la **CGT DS Smith Nord-Est** :

- Augmentation générale des salaires de **6%** sur l'ensemble des éléments de rémunération (ICRTT, avantages familiaux etc..).
- Création d'une prime de vacances à 1500€.
- Embauches en CDI d'environ 50% des intérimaires sur chacun de nos sites.
- Augmentation de la prime de nuit pour la porter à 150€ net par mois.
- Création d'une prime de poste de 30 euros pour les salarié.es posté.es en 2 X 8.
- Mise en place d'une prime de panier pour les salarié.es également posté.es du matin et d'après-midi.
- Revalorisation mensuelle (au 1^{er} de chaque mois) et plus annuellement, du barème des Indemnités Kilométriques à verser aux salarié.es.
- Augmentation de la prime d'habillement à **2€** net par jour.

- Création d'un compteur d'heure pour le personnel de journée permettant aux salarié.es de se faire payer ou de récupérer (à leur convenance) les heures effectués, notamment lors de remplacement d'un collègue absent (CP – RTT – etc).
- Agenda de négociation d'un accord fin de carrière pour les salarié.es volontaires à partir de 58 ans.

Veillez agréer, Monsieur le président, nos syndicales salutations.

Le Délégué Syndical Central **CGT**
LAPARLIERE Cédrick



Copie :

- M. CROISIER. F, DRH Groupe France.
- M. MAGNIER. V, directeur du site de S^t Just.
- M. BOUGEROL. X, directeur du site de Kunheim.
- M^{me} LETUPE. I, RRH du site de S^t Just.
- M^{me} MEDARD-BERAUD. D, RRH du site de Kunheim.
- DIRECCTE de Beauvais et de Colmar.